

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 2023.12.08

Page 1 sur 13

**Equipalazone (Oral powder)**

### SECTION 1 : Identification

#### Identificateur du produit

**Nom du produit :** Equipalazone (Oral powder)

**Synonymes :** Phénylbutazone

#### Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

**Utilisations identifiées pertinentes :** USAGE VÉTÉRINAIRE : Pour le traitement des troubles musculo-squelettiques chez les chevaux et les poneys.

**Utilisations déconseillées :** Non destiné à un usage humaine.

**Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées :**

Non déterminé ou non disponible

#### Détails du fabricant ou fournisseur

**Fournisseur :**

**Canada**

Dechra Veterinary Products

1 Holiday Ave. East Tower

Suite 345

Point Claire, QC H9R 5N3

855-332-9334

#### Ligne d'urgence :

**Canada**

Dechra Veterinary Products

855-332-9334 (Heures d'ouverture normales)

### SECTION 2 : Identification de danger

#### Classification SGH :

Toxicité orale aiguë catégorie 4

Toxicité aiguë (dermique) catégorie 4

Toxicité aiguë (inhalation), catégorie 4

Irritation de la peau, catégorie 2

Irritation oculaire, catégorie 2A

Sensibilisation respiratoire, catégorie 1

Sensibilisation de la peau, catégorie 1

Cancérogénicité, catégorie 2

Toxicité reproductrice, catégorie 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie 3, irritation des voies respiratoires

#### Éléments d'étiquetage

**Pictogrammes de danger :**

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 2023.12.08

Page 2 sur 13

Equipalazone (Oral powder)



**Mentions d'avertissement :** Danger

### Mentions de danger :

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque de graves irritations oculaires
- H334 Peut causer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou encore des difficultés respiratoires en cas d'inhalation
- H317 Peut causer une réaction cutanée allergique.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer en cas d'inhalation.
- H361 Risque de causer des dommages au niveau de la fertilité ou de l'embryon.
- H335 Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.
- H332 Nocif en cas d'inhalation
- H312 Nocif en contact avec la peau
- H302 Nocif en cas d'ingestion

### Déclarations de mise en garde :

- P201 Obtenir des instructions spécifiques avant l'utilisation
- P202 Ne pas manipuler avant que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.
- P271 À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées
- P261 Éviter de respirer les poussières
- P284 En cas de ventilation inappropriée, porter une protection respiratoire.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter la zone de travail.
- P264 Bien se laver les mains par 15 minutes après manipulation
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec de l'eau et du savon.
- P361+P364 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser
- P321 Traitement spécifique (voir les Sections 4 à 8 de cette FDS et toute information supplémentaire sur l'étiquette du produit).
- P333+P313 En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Consulter un médecin.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer
- P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la placer dans une position confortable pour lui permettre de respirer.
- P342+P311 En cas de symptômes respiratoires : Appeler un médecin.
- P301+P312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien
- P330 Rincer la bouche
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
- P308+P313 En cas d'exposition ou d'inquiétude : Consulter un médecin.
- P405 Stocker dans un endroit fermé à clé
- P403+P233 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir le conteneur bien fermé
- P501 Éliminer le contenu et le conteneur conformément aux réglementations locales.

### Dangers non classés par ailleurs :

Aucun(e)

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 2023.12.08

Page 3 sur 13

### Equipalazone (Oral powder)

#### Éléments d'étiquetage supplémentaires :

0 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) d'origine inconnue toxicité aiguë par voie orale

0 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) d'origine inconnue toxicité aiguë par absorption cutanée

0 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) d'origine inconnue toxicité aiguë par inhalation

### SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 50-33-9	Phénylbutazone	>55
Numéro CAS : 9000-70-8	Gélatine	10-20
Numéro CAS : 9000-01-5	Gomme arabique	10-20
Numéro CAS : 7631-86-9	Dioxyde de silicium (amorphe)	1-10

#### Informations supplémentaires :

La dénomination chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition n'ont pas été révélés, constituant un secret commercial conformément au Règlement sur les produits dangereux du Canada et au SIMDUT 2015.

### SECTION 4 : Mesures de premiers soins

#### Description des mesures de premier secours

##### Notes générales :

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Prendre des précautions pour assurer sa propre sécurité avant de tenter une sauvetage. Porter des lunettes de sécurité, des gants, des vêtements de protection et une protection respiratoire appropriés pour éviter toute exposition. Voir la Section 8 de cette FDS pour les recommandations relatives aux équipements de protection individuelle. Ne pas utiliser la méthode bouche à bouche si la victime a avalé ou inhalé du produit. Faites la respiration artificielle avec un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou un autre dispositif respiratoire médical approprié.

##### Après inhalation :

En cas d'inhalation, amener la personne à l'air frais et la placer dans une position où elle peut confortablement respirer. Maintenir la personne au repos. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Si la respiration est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. En cas de symptômes respiratoires, consulter un médecin.

##### Après un contact avec la peau :

Enlevez les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer la peau à grande eau [douche] pendant plusieurs minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

##### Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux avec beaucoup d'eau tiède qui coule doucement pendant 15 minutes. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Protéger l'œil nu. Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin.

##### Après ingestion :

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire d'un médecin ou d'un centre antipoison.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 2023.12.08

Page 4 sur 13

### Equipalazone (Oral powder)

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. En cas de vomissements spontanés, placer sur le côté gauche avec la tête baissée pour empêcher l'aspiration de liquide dans les poumons. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

#### Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

##### Symptômes et effets aigus :

Une exposition aiguë via orale peut causer des étourdissements, une somnolence, des maux de tête, des difficultés respiratoires, des nausées, des vomissements, des douleurs abdominales et une baisse de conscience. Les effets néfastes dépendent de l'exposition (dose, concentration, durée de contact).

Le contact avec les yeux peut entraîner une irritation, des rougeurs, des douleurs, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures et des larmoiements.

L'exposition pendant l'inhalation peut provoquer des symptômes d'allergie, de l'asthme des difficultés respiratoires. Les symptômes peuvent inclure une toux, des mucosités chroniques, un essoufflement, une respiration sifflante et une oppression thoracique. Les symptômes peuvent être différés.

Une exposition aiguë via inhalation peut causer des étourdissements, une somnolence, des maux de tête, des difficultés respiratoires, des nausées, des vomissements, des douleurs abdominales et une baisse de conscience. Les effets néfastes dépendent de l'exposition (dose, concentration, durée de contact).

L'exposition cutanée peut provoquer une réaction allergique cutanée. Les symptômes peuvent inclure une irritation, une rougeur, une douleur, une éruption cutanée, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures et une dermatite.

Une exposition cutanée aiguë peut entraîner des étourdissements, de la somnolence, des maux de tête, des difficultés respiratoires, des nausées, des vomissements, des douleurs abdominales et une diminution de la conscience. Les effets indésirables dépendent de l'exposition (dose, concentration, temps de contact).

##### Symptômes et effets retardés :

Susceptible de provoquer le cancer. Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, temps de contact).

Une exposition à long terme peut affecter la fertilité. Les symptômes comprennent, sans s'y limiter: problèmes menstruels, altération du comportement sexuel / de la fertilité / et de l'issue de la grossesse.

Une exposition à long terme peut également affecter le développement de l'enfant à naître. Les symptômes comprennent, mais sans s'y limiter: retard de croissance intra-utérin, naissance avant terme, malformations congénitales et décès postnatal.

Les symptômes d'exposition peuvent être retardés.

#### Soin médical immédiat et traitement spécial requis

##### Traitement spécifique :

Si les symptômes respiratoires persistent, consultez un médecin.

##### Notes pour le médecin :

Traiter de façon symptomatique.

### SECTION 5 : Mesures de lutttes contre l'incendie

#### Agent d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés :

Brouillard/brume d'eau, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse résistante à l'alcool.

##### Agents d'extinction inappropriés :

Ne pas utiliser de jet d'eau.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 2023.12.08

Page 5 sur 13

### Equipalazone (Oral powder)

#### Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut produire des fumées et des gaz irritants et toxiques.

#### Équipements de protection particuliers des pompiers :

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA) avec un masque intégral fonctionnant en mode de pression positive.

#### Précautions particulières :

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les fumées/gaz/brouillards/aérosols/vapeurs/poussières. Éloigner les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut être fait en toute sécurité. Utiliser de l'eau pulvérisée/du brouillard pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Éviter le ruissellement inutile des produits d'extinction qui peuvent provoquer une pollution.

### SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Évacuer le personnel non nécessaire. Ventiler la zone. Éteindre toutes les sources d'inflammation. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé (voir section 8). Ne pas projeter sur la peau, dans les yeux ni sur les vêtements. Éviter de respirer les brouillards, vapeurs, poussières et aérosols. Ne pas marcher sur le produit renversé. Se laver soigneusement après toute manipulation du produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

#### Précautions environnementales :

Empêcher toute fuite ou tout déversement supplémentaire si cela peut se faire en toute sécurité. Empêcher d'atteindre les égouts, les canalisations et les cours d'eau. Les rejets dans l'environnement doivent être évités.

#### Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Nocif en contact avec la peau, par inhalation ou par ingestion. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié, y compris un appareil respiratoire autonome (voir la Section 8) avant de pénétrer dans la zone du déversement ou de la fuite. Éviter de respirer la poussière, le brouillard, les fumées, les vapeurs ou les aérosols. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou le produit renversé à moins de porter des vêtements de protection individuelle appropriés. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Contenir et recueillir les déversements et placer dans un conteneur approprié pour une élimination future. Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables (voir section 13).

#### Référence à d'autres sections :

Pour l'équipement de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination, voir la Section 13.

### SECTION 7 : Manutention et entreposage

#### Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Évitez de respirer les brouillards / vapeurs / aérosols / poussières. Ne mangez pas, ne buvez pas, ne fumez pas et n'utilisez pas de produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement les zones affectées après la manipulation. Tenir à l'écart des matières incompatibles (voir section 10). Gardez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

#### Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Ne pas entreposer au-dessus de 25 °C. Entreposer dans un endroit sec.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 2023.12.08

Page 6 sur 13

Equipalazone (Oral powder)

### SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle



Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identification	Concentration autorisée
British Columbia	Dioxyde de silicium (amorphe)	7631-86-9	MPT 8 heures : 4 mg/m <sup>3</sup> (précipité et gel, total)
	Dioxyde de silicium (amorphe)	7631-86-9	MPT 8 heures : 1,5 mg/m <sup>3</sup> (précipité et gel, respirable)
Quebec	Dioxyde de silicium (amorphe)	7631-86-9	MPT 8 heures : 6 mg/m <sup>3</sup> (Poussières respirables)
Ontario	Dioxyde de silicium (amorphe)	7631-86-9	MPT 8 heures : 10 mg/m <sup>3</sup> (PNOS, particules inhalables)
	Dioxyde de silicium (amorphe)	7631-86-9	MPT 8 heures : 3 mg/m <sup>3</sup> (particules respirables)
New Brunswick	Dioxyde de silicium (amorphe)	7631-86-9	MPT 8 heures : 3 mg/m <sup>3</sup> (particules respirables)
	Dioxyde de silicium (amorphe)	7631-86-9	MPT 8 heures : 10 mg/m <sup>3</sup> (particules inhalables)
Saskatchewan	Dioxyde de silicium (amorphe)	7631-86-9	MPT à 8 heures : 10 mg/m <sup>3</sup> (fraction inhalable)
	Dioxyde de silicium (amorphe)	7631-86-9	LECT à 15 minutes : 20 mg/m <sup>3</sup> (Fraction inhalable)
	Dioxyde de silicium (amorphe)	7631-86-9	MPT 8 heures : 3 mg/m <sup>3</sup> (fraction respirable)
	Dioxyde de silicium (amorphe)	7631-86-9	LECT à 15 minutes : 6 mg/m <sup>3</sup> (Fraction respirable)
Alberta	Dioxyde de silicium (amorphe)	7631-86-9	MPT 8 heures : 3 mg/m <sup>3</sup> (fraction respirable)
	Dioxyde de silicium (amorphe)	7631-86-9	MPT 8 heures : 10 mg/m <sup>3</sup> (PNOS, poussière totale)
Manitoba	Dioxyde de silicium (amorphe)	7631-86-9	MPT à 8 heures : 10 mg/m <sup>3</sup> (fraction inhalable)
	Dioxyde de silicium (amorphe)	7631-86-9	MPT 8 heures : 3 mg/m <sup>3</sup> (fraction respirable)

#### Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

#### Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

#### Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou de la manipulation du produit. Assurer une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations de vapeur, de brouillards et de poussières en suspension dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail, tout en respectant les normes nationales en vigueur (ou équivalentes).

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 2023.12.08

Page 7 sur 13

### Equipalazone (Oral powder)

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux et du visage :

Lunettes de sécurité ou lunettes étanches. Utiliser un équipement de protection des yeux qui a été testé et approuvé selon des normes nationales reconnues (ou équivalentes).

##### Protection corporelle et cutanée :

Gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes aux normes applicables. Les gants doivent être inspectés avant l'utilisation. Éviter tout contact cutané avec des gants usagés. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les gants usés et les vêtements contaminés. L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être sélectionné en fonction de la tâche exécutée et des risques encourus et doit être approuvé par un spécialiste avant de manipuler ce produit. S'assurer que tous les équipements de protection individuelle sont approuvés par les normes nationales reconnues (ou équivalentes).

##### Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail ou à un niveau acceptable (si les limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur approuvé par les normes nationales reconnues (ou équivalent) doit être porté. Utilisez un appareil respiratoire à adduction d'air à pression positive s'il existe un risque de libération incontrôlée, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre circonstance où les respirateurs à adduction d'air filtré peuvent ne pas fournir une protection adéquate.

##### Mesures générales d'hygiène :

Lors de la manipulation de produits chimiques, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains après la manipulation, avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser. Effectuer l'entretien ménager de routine.

### SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

#### Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Poudre cristalline blanche ou presque blanche
Odeur :	Pomme
Seuil d'odeur :	Non déterminé ou non disponible
Valeur pH :	Non déterminé ou non disponible
Point de fusion / point de congélation :	106 à 108 °C / 222 à 226,4 °F
Point/intervalle d'ébullition :	Non déterminé ou non disponible
Point d'éclair :	Non déterminé ou non disponible
Taux d'évaporation :	Non déterminé ou non disponible
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non inflammable
Limite d'explosion supérieure :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion inférieure :	Non déterminé ou non disponible
Pression de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité :	Non déterminé ou non disponible
Densité relative :	Non déterminé ou non disponible
Solubilités :	Soluble dans l'eau. Solubilité dans l'eau 0,7 g/L
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé ou non disponible
Température d'autoinflammation :	440 °C
Température de décomposition :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité dynamique :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité cinématique :	Non déterminé ou non disponible
Propriétés explosives	Non déterminé ou non disponible
Propriétés comburantes	Non déterminé ou non disponible

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 2023.12.08

Page 8 sur 13

### Equipalazone (Oral powder)

#### SECTION 10 : Stabilité et réactivité

##### Réactivité :

Non réactif dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

##### Stabilité chimique :

Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

##### Possibilité de réactions dangereuses :

Des réactions dangereuses ne sont pas anticipées dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

##### Conditions à éviter :

Évitez les espaces confinés, la chaleur extrême, les flammes nues, les surfaces chaudes, les étincelles, les sources d'inflammation et les matériaux incompatibles.

##### Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

##### Produits de décomposition dangereux :

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être produit.

#### SECTION 11 : Informations toxicologiques

##### Toxicité aiguë

###### Évaluation :

Nocif en cas d'inhalation.

Nocif en contact avec la peau.

Nocif en cas d'ingestion.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

###### Données sur la substance :

Nom	Voie	Résultat
Phénylbutazone	orale	DL50 Rat : 245 mg/kg
	Estimation de la toxicité aiguë dermique	DL50 Lapin : 1100 mg/kg
	Inhalation ETA	CL50 Rat : 1,5 mg/L (4 heures - poussières/brouillards)]
Dioxyde de silicium (amorphe)	orale	DL50 Rat : > 5000 mg/kg
	dermique	DL50 Rat : > 2000 mg/kg
	inhalation	CL50 Rat : > 5,01 mg/L (4 heures [Aérosol])
Gomme arabique	orale	DL50 Rat : 16 000 mg/kg

##### Corrosion/irritation de la peau

###### Évaluation :

Provoque un irritation cutanée.

###### Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

###### Données sur la substance :

Nom	Résultat
Phénylbutazone	Provoque un irritation cutanée.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 2023.12.08

Page 9 sur 13

### Equipalazone (Oral powder)

#### Dommages/irritations oculaires sévères

**Évaluation :**

Provoque de graves irritations oculaires.

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Phénylbutazone	Provoque de graves irritations oculaires.

#### Sensibilisation respiratoire ou de la peau

**Évaluation :**

Peut causer des symptômes d'allergie, de l'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé.

Peut causer une réaction cutanée allergique.

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Phénylbutazone	Peut causer une réaction cutanée allergique.
	Peut causer des symptômes d'allergie, de l'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé.
Gomme arabique	Certaines études ont montré que l'exposition aux particules en suspension dans l'air de cette substance provoque une sensibilité allergique caractérisée par une inflammation catarrhale professionnelle et de l'asthme, ainsi qu'une irritation des muqueuses nasales, des sinus, de la gorge, des voies respiratoires et des bronches chez certaines personnes. Cependant, cela ne suffit pas à classer la substance comme sensibilisant respiratoire.

#### Cancérogénicité

**Évaluation :**

Susceptible de provoquer le cancer.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Centre international de recherche sur le cancer (IARC)**

Nom	Classification
Phénylbutazone	Groupe 3
Dioxyde de silicium (amorphe)	Groupe 3

**Programme national de toxicologie (PNT) :** Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

#### Mutagénicité cellulaire germinale

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité reproductrice

**Évaluation :**

Risque de causer des dommages au niveau de la fertilité ou de l'embryon.

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Phénylbutazone	Risque de causer des dommages au niveau de la fertilité ou de l'embryon.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 2023.12.08

Page 10 sur 13

### Equipalazone (Oral powder)

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

**Évaluation :**

Peut causer une irritation des voies respiratoires.

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Phénylbutazone	Peut causer une irritation des voies respiratoires.

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité par aspiration

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Informations sur les voies d'exposition probables :

Inhalation , ingestion par voie orale, contact avec la peau et les yeux.

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Voir section 4 de cette FDS.

#### Autres informations :

Aucune donnée disponible.

### SECTION 12 : Informations écologiques

#### Toxicité aiguë (court terme)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Dioxyde de silicium (amorphe)	Poisson CL50 Pimephales promelas : >5 000 mg/L (96 heures)
	Invertébrés aquatiques CE50 Daphnia magna : >5000 mg/L (48 heures [mobilité])
	Plantes aquatiques CE50 Desmodesmus subspicatus : >173,1 mg/L (72 heures [taux de croissance])

#### Toxicité chronique (à long terme)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Dioxyde de silicium (amorphe)	Invertébrés aquatiques NOEC Daphnia magna : 68 mg/L (21 jours [mortalité])

#### Persistance et dégradabilité

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Dioxyde de silicium (amorphe)	La substance est inorganique et aucune étude n'est donc nécessaire.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 2023.12.08

Page 11 sur 13

### Equipalazone (Oral powder)

#### Potentiel bioaccumulatif

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Gélatine	La substance est un hydrocarbure UVCB. Les tests standard pour ce paramètre sont destinés à des substances uniques et ne sont pas appropriés pour cette substance complexe.
Dioxyde de silicium (amorphe)	La substance est inorganique et aucune étude n'est donc nécessaire.

#### Mobilité dans le sol

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Gélatine	La substance est un hydrocarbure UVCB. Les tests standard pour ce paramètre sont destinés à des substances uniques et ne sont pas appropriés pour cette substance complexe.

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Données sur le produit :**

**Évaluation PBT :** Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme PBT.

**Évaluation vPvB :** Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme vPvB.

**Données sur la substance :**

**Évaluation PBT :**

Dioxyde de silicium (amorphe)	Cette substance n'est pas persistante, bioaccumulative ni toxique (PBT).
-------------------------------	--

**Évaluation vPvB :**

Dioxyde de silicium (amorphe)	Cette substance n'est pas très persistante ni très bioaccumulative (vPvB).
-------------------------------	--

**Autres effets indésirables :** Aucune donnée disponible.

### SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

#### Méthodes d'élimination :

Il est de la responsabilité du producteur des déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux organismes réglementaires applicables.

#### Emballages contaminés :

Non déterminé ou non disponible

### SECTION 14 : Informations relatives au transport

#### Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 2023.12.08

Page 12 sur 13

Equipalazone (Oral powder)

### Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

### Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Nom en vrac	Aucun(e)
Type de navire	Aucun(e)
Catégorie de pollution	Aucun(e)

### SECTION 15 : Informations réglementaires

#### Réglementations du Canada

**Liste intérieure des substances (DSL) :** Tous les ingrédients figurent sur la liste ou exclus.

**Liste extérieure des substances (NDSL) :** Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Informations supplémentaires :** Non déterminé

### SECTION 16 : Informations supplémentaires

**Sigles et abréviations :** Aucun(e)

#### Avertissement :

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits dangereux et les directives SIMDUT 2015. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

Date de préparation initiale : 2023.12.08

#### Notes de révision :

Date de révision	Remarques
2023-12-08	Version 1